

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

32^{ème} Congrès National de la STPI 2^{ème} Congrès Francophone de Pathologie Infectieuse et de Microbiologie Clinique Hammamet, du 5 au 7 mai 2023

Tous les résumés doivent être soumis par voie électronique à travers le site web de la STPI.

Si vous avez un compte STPI, veuillez utiliser vos paramètres d'accès. En cas d'oubli, cliquez sur le lien : [Récupérer mon mot de passe](#)

Si vous n'avez pas de compte STPI, vous devez [en créer un](#).

La création d'un compte vous permet de soumettre tous vos résumés, apporter des corrections le cas échéant en appuyant sur le bouton « éditer » ou bien les supprimer.

Votre compte est personnel et restera valable jusqu'à **la date de clôture de la soumission soit le mercredi 15 mars 2023 à minuit**.

Les résumés doivent être soumis **en français**.

La réponse du comité de lecture sera connue la 1^{ère} semaine du mois d'avril 2023. Les résumés soumis seront acceptés pour être présentés en **E-posters** ou en **communications affichées** (en papier).

En cas d'acceptation, l'inscription est obligatoire pour le premier et/ou le deuxième auteur au plus tard le lundi 24 avril 2023. L'attestation de présentation ne sera pas délivrée en cas d'absence d'inscription dans les délais.

Avant de commencer la soumission, **veuillez suivre les instructions suivantes** :

- ✓ Vos résumés doivent comporter les 4 parties suivantes : Introduction-but, Patients et méthodes, Résultats et Conclusion.
- ✓ **La discussion ne sera pas incluse dans le résumé.**
- ✓ Les résumés des études de séries seront soumis dans la rubrique "études cliniques".
- ✓ Les résumés des cas cliniques seront soumis dans la rubrique "cas clinique".
- ✓ Le titre sera en minuscule sauf la première lettre, les noms ou les abréviations connues.
- ✓ Auteurs : Mettre uniquement les initiales des prénoms en Majuscule, suivies d'un point puis les Noms de famille. Exemple : Mohamed Ben Mohamed : M. Ben Mohamed.
- ✓ Le nom de l'orateur doit être suivi d'une étoile.
- ✓ Le texte ne doit pas dépasser 350 mots en comprenant les noms et adresses des auteurs.

Après la soumission vous pouvez toujours modifier ou supprimer un résumé. Il faut faire la soumission d'un seul tenant pour éviter les doublons.

N.B : le non-respect de ces instructions entraîne le rejet de votre ou de vos résumés et il ne sera pas transmis au comité de lecture.